



Caisse nationale et service médical de l'assurance maladie

Elections des 17 CSE de la Cnam : les salarié.e.s placent la Cgt en 2e position, une position de force.

Paris, le 29 novembre 2019

Le travail, la constance et la consistance ont payé. À la suite des élections des 17 comités sociaux et économiques (CSE) de la Caisse nationale de l'Assurance Maladie, qui regroupe près de 9600 salarié.e.s (13% des personnels de la branche maladie), **près d'1 électeur sur 4** a choisi de donner encore plus de poids à la Cgt.

Classement	Syndicat	Voix	Votants	Représentativité
------------	----------	------	---------	------------------

Résultats nationaux au siège et sites déconcentrés

N°1	CGT	540	1342	40,24%
N°2	CFDT	366	1342	27,27%
N°3	FO	170	1342	12,67%
N°4	CFE-CGC	136	1342	10,13%
N°5	SUD	90	1342	6,71%
N°6	CFTC	31	1342	2,31%

Résultats nationaux tous établissements (DRSM/Siège/sites)

N°1	FO	1641	6337	25,90%
N°2	CGT	1431	6337	22,58%
N°3	CFDT	1339	6337	21,13%
N°4	CFE-CGC	1084	6337	17,11%
N°5	CFTC	308	6337	4,86%
N°6	SUD	287	6337	4,53%
N°7	UNSA	30	6337	0,47%

La Cgt devient ainsi le 2^e syndicat, tous collèges confondus, avec une représentativité nationale de 22,58 % à seulement 3,3 points de son cousin FO. **Ces 2 organisations obtiennent de manière cumulée une majorité (presque)**

absolue au niveau national. C'est un signe très puissant envoyé à la direction de la Cnam.

C'est surtout du contenu et du désir que les salarié.e.s de la Cnam viennent d'exprimer à leur employeur avec lequel la Cgt a permis d'enclencher (depuis 2016) un cycle de négociations concrètes : dotations des œuvres du personnel, égalité de traitement entre tous les personnels des DRSM, reconnaissance et évolution professionnelles (notamment des techniciens du service médical), décrue de la sous-traitance informatique, financement d'une prime pour tou.te.s, extension du télétravail, **traitement des managers toxiques**, rétribution des bonnes pratiques écologiques...

En votant pour la Cgt à des niveaux inédits, les salarié.e.s viennent de remettre tout ceci « bien au milieu de la table ».

Dans les 4 régions fusionnées du service médical (Nouvelle Aquitaine, Aura, Occitanie et Grand Est), **la Cgt devient majoritaire** dans les 2 premières avec respectivement 30,83% et 41,78% de représentativité. La Cgt obtient également 1 des 2 sièges de représentant.e.s des cadres au CSE de la DRSM AURA.

La Cgt progresse fortement dans le Grand-Est (avec désormais 4 élu.e.s au CSE) où la Cgt était peu implantée jusqu'alors (seulement en Alsace-Moselle), ainsi qu'en Pays-de-Loire où les salarié.e.s ont investi 4 élu.e.s Cgt au CSE dont 1 représentant des cadres. En Normandie, la Cgt progresse et maintient ses 2 élues au CSE. Idem en Occitanie... En région Bourgogne-Franche-Comté, les salarié.e.s auront désormais 1 élue Cgt au CSE pour les défendre !

En Ile-de-France, la Cgt conforte son poids, 2^e incontournable, avec 25,03% de représentativité et 6 sièges dont 1 siège issu du collège cadre au CSE !

Au siège et dans les 15 sites informatiques de celui-ci (installés en régions), la Cgt renforce très fortement sa place de 1^{er} syndicat parmi les quelque 2300 employés et cadres (85% du personnel).

Les salarié.e.s du siège et des sites ont investi 10 élu.e.s Cgt du collège cadres et 2 élu.e.s pour les employés. **Cela représente 12 sièges sur 26 au CSE du siège / sites.** Cette progression donne à la Cgt **une représentativité de 40,24%**. Soit 13 points devant le 2^e syndicat.

Les élections dans les 17 CSE de la Cnam consacrent des années de travail patient, discret, et organisé mené par des militant.e.s de la Cgt très investi.e.s et préoccupé.e.s par l'intérêt général et des leurs. Ils peuvent être fier.e.s !

Avec un taux de **participation nationale de 69,87 %**, l'intérêt des salarié.e.s de la Cnam pour les élections professionnelles et pour leurs syndicats est confirmé.

Même si ce bon résultat est **tiré par le haut par une forte participation des personnels (notamment administratifs) des DRSM (dépassant parfois 80%)** alors que celle des salarié.e.s du siège a reculé de près de 10 points par rapport à 2016.

Malgré ces résultats très encourageants, face toutefois à la suppression de délégué.e.s du personnel, des CHSCT et à la réduction des moyens des CSE : c'est de la mobilisation et de la solidarité des salarié.es dont nous allons avoir besoin pour les protéger et faire avancer leurs droits, pour les 4 ans de mandat qui commencent.

Dans les prochaines semaines, cela passera notamment par l'élection des représentant.e.s au **Comité social et économique central (CSEC), la nouvelle « instance des instances »** qui réunira des élu.e.s de toutes les régions, au sein d'une même assemblée, élue au suffrage direct ! (chose unique en France). Encore une conquête, discrète mais concrète, de la Cgt...

La Cgt et ses élu.e.s remercient tout.e.s les collègues qui leur font confiance ; et tout.e.s celles et ceux qui s'engagent et partagent les principes qu'ils défendent, en plus d'exercer quotidiennement leur métier.

Lien : <https://www.cgtnam.fr/elections-des-17-cse-de-la-cnam-les-salarie-e-s-placent-la-cgt-en-2e-position-une-position-de-force/>